Lettre *aux élus*

N° 40 - OCTOBRE 2015

Signature de la convention avec l'éducation nationale le 25 juin 2015

Partenariats en marche

La mutualisation et les partenariats sont d'actualité et prennent forme. Dans la continuité de notre engagement depuis plusieurs années, une convention a été signée en juillet avec l'Education nationale, et bientôt avec le lycée de Thère. Avec les quatre Pays, les conventions d'articulation soulignent les thèmes communs d'actions sur 5 ans. Autour du projet « Notre littoral pour demain » le partenariat se réalisera avec les communautés de commune de Baie en Cotentin, de Montebourg et du Val de Saire. Quant au nouveau topo-guide de randonnée pédestre mis en vente le 15 octobre, c'est l'aboutissement d'un important travail collectif avec les comités départementaux de la randonnée, les communautés de communes et les communes sans compter les bénévoles, pour offrir à chacun l'occasion de découvrir 33 balades de qualité.

Depuis mon élection en juin dernier, j'ai également suivi attentivement l'évolution du chantier de regroupement. Les changements sont désormais bien visibles : l'extension neuve est couverte et accessible, l'annexe remaniée en profondeur, le parking visiteurs agrandi ... Le chantier a pris du retard notamment en raison des intempéries estivales. Le transfert des agents présents au manoir de Cantepie vers la Maison du Parc à Saint-Côme-du-Mont reste fixé au printemps 2016.

L'activité du Parc est dense. Bonne lecture !

Marc Lefèvre

Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Besoin d'aide ?

Où en « haie » le bocage ?

Limite de propriété, brise-vent, source de bois-énergie, la haie remplit de multiples fonctions, devenant un enjeu local d'identité, de paysage ou d'économie. Les quatre Parcs normands, qui ne disposaient pas de données précises, ont fait l'acquisition d'un outil de connaissances et de suivi du linéaire de haies. Le principe était de **numériser les linéaires de haies** en fonction de différentes formes rencontrées (haie basses, haies vives etc.). Aujourd'hui, nous disposons de données fiables pour les trois séries de photos aériennes (1947, 2000 et 2010) pouvant répondre à des problématiques multiples : observatoire, PLU, ruissellement... Cela représente près de 750 000 tronçons de haie dessinés.

Pour diffuser un Porter à connaissance facilement, les quatre Parcs ont poursuivi le travail commun en construisant une boite à outils. Basée sur le Système d'Information Géographique, elle permet de **produire un ensemble de statistiques et de cartographies** (calcul de densité, taux d'évolution, cohérence bocagère, connectivité...) quels que soient le territoire étudié (commune, bassin-versant, zone d'étude...) et les pas de temps à analyser.

Outil adaptable en fonction des besoins, il est aussi accessible dès maintenant par une application sur Internet, pour une observation et une comparaison plus ludique de l'évolution des maillages bocagers. L'écran se partage ainsi pour observer sur un secteur les dynamiques bocagères en simultané sur les trois périodes. Rendez-vous sur le site Internet du Parc, rubrique *téléchargements /Observatoire* pour découvrir cette nouvelle vision de notre bocage.

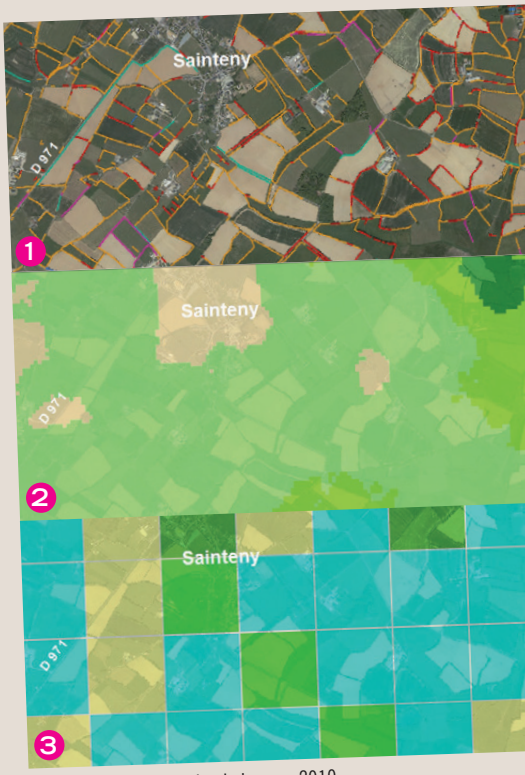

1 - Linéaire de haie selon le type en 2010
2 - Densité de haie en m/l en 2010
3 - Indice de cohérence en 2010

Base de données financée par la Région Basse-Normandie et le programme - Interreg / Cordiale 2013.

Pour en savoir + : Laurent Alborino - Chargé de mission SIG.
02 33 71 62 48 - lalborino@parc-cotentin-bessin.fr

Dépôt légal : septembre 2006
Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442
Directeur de publication : Marc LEFÈVRE.
Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin
Crédits carte : © IGN - BD Topo® - 2010.
Crédit photo : © G. Hedouin (PnrMCB), V. Couillard. Ministère de l'Ecologie.
Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales
Par l'imprimerie Anquetil - Condé-sur-Noireau (14).

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

PEFC 10-31-1279
IMPRIM'VERT®

Une autre vie s'invente ici

Que fait le Parc ?

33 balades pour un topo-guide

Un nouveau topo-guide sera mis en vente le 15 octobre 2015.

Cet ouvrage présente 33 circuits de 6 à 30 km expliqués « pas à pas » avec le tracé des itinéraires sur fond de cartes IGN, des informations pratiques pour découvrir le Parc, des photos et illustrations, des textes thématiques sur la faune, la flore, le patrimoine bâti, les paysages, l'histoire des marais...

De nombreuses étapes ont précédé l'impression : la sélection des circuits en lien avec les offices de tourisme, les communautés de communes, les communes..., le repérage sur le terrain pour expertiser les circuits, avec les Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre de la Manche et du Calvados (CDRP) ; l'organisation et l'entente avec les partenaires pour s'assurer de la qualité des parcours, de leur intérêt patrimonial, de la bonne compréhension du balisage, des conditions de sécurité, du bon entretien des chemins... L'obtention du label FFRandonnée, pour 5 ans, est soumise à une grille de critères, dont certains peuvent être éliminatoires, tel que la sécurité, le pourcentage de goudron, l'absence de balisage ou le défaut d'entretien. La majorité des circuits du topo-guide ont obtenu ce label.

A l'occasion de sa sortie, deux randonnées accompagnées sont organisées pour le grand public les samedi 17 et dimanche 18 octobre respectivement à Créances-Plage et à Neuilly-la-Forêt. Une présentation du topo-guide sera proposée en fin de balade à la faveur d'une pause gourmande. *Sur réservation au 02 33 71 65 30. Topo-guide en vente à la Maison du Parc 14,50€.*

Pour en savoir + : Nathalie Lavillonnière - Chargée de mission tourisme - 02 33 71 62 45 - nlavillonniere@parc-cotentin-bessin.fr

Le chantier de la Maison du Parc prend forme...

La tour accueillant l'ascenseur, l'ossature bois, la réhabilitation de la ferme «annexe»

D'autres l'ont fait !

S'engager dans la transition énergétique.

La Communauté de communes Sèves-Taute est le premier territoire en Basse-Normandie reconnu en transition énergétique par le Conseil régional et l'ADEME.

Présenté en juin 2015 avec l'appui du Parc après une année d'échanges avec des volontaires du territoire (élus, habitants, agriculteurs, associations), le programme d'actions est très ambitieux : création d'une plate forme de rénovation de l'habitat, réhabilitation de logements vacants dans les centres-bourgs, création d'un réseau local de produits alimentaires de qualité, développement des chemins cyclables et piétonniers et du covoiturage, mobilisation des agriculteurs, structuration de la filière bois énergie, installation solaire photovoltaïque financée par l'épargne citoyenne...

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

*L'objectif est d'**économiser 2000 Tonnes équivalent pétrole** (Tep*) par an pour une consommation de 11 000 Tep en 2009, et de **produire 6000 Tep par an en énergie renouvelable** soit 66% de la consommation électrique en 2030. En 2015, grâce notamment au parc éolien de Gorges - Gonfreville et aux diverses chaudières bois énergie, 4200 Tep sont déjà produites.*

*L'intérêt pour la communauté de communes, outre l'activité que cette démarche innovante va engendrer auprès des artisans et des entreprises locales, est de bénéficier de financements : aides renforcées du Conseil régional et de l'ADEME de Basse-Normandie pour les investissements liés aux dépenses énergétiques, **aide exceptionnelle du Ministère de l'Ecologie de 2 millions d'euros**.*

La communauté de communes de La Haye-du-Puits s'est aussi engagée avec le Parc dans une démarche de ce type en mai 2015 ; d'autres suivront ces exemples en 2016.

* Tep : Tonne équivalent pétrole = 11 600 Kwh

Pour en savoir + : Denis Letan - Chargé de mission énergie - 02 33 71 61 99 - dletan@parc-cotentin-bessin.fr.

Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des bureaux du 9 mars, 15 juin et du 7 septembre 2015.

Fonds de sauvegarde terre-chaume : 30 dossiers soutenus sur les communes de Sainteny, Tribehou, Amigny, Catz, Le Dézert, Rémilly-sur-Lozon, Brucheville, Saint-André-de-Bohon, Le Mesnil-Eury, Saint-Martin-d'Aubigny, Le Mesnilbus, Millières, Périers, Lozon, Feugères, Auxais, Marchésieux, Les Veys, Neuilly-la-Forêt, Laulne, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Patrice-de-Claids, Graignes-Mesnil-Angot, Montmartin-en-Graignes pour une aide totale de **79 822 €** représentant **un montant de travaux de 493 972 €**.
4 dossiers désengagés sur les communes de Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-André-de-Bohon, Raids, Saint-Nicolas-de-Pierrepont pour un montant total de 14 536 €.

Politique culturelle : une aide de **423 € à Isigny Grandcamp-Intercom** pour la balade spectacle dans les marais de Canchy, une aide de **1 000 €** à la **Fondation du Bon Sauveur** de Saint-Lô pour le dispositif santé « Que d'OOOHHH ».

Politique de soutien aux évenements : une aide de **1 000 € à l'association Mange ta soupe !** pour son 7ème couvert, du 14 au 18 octobre 2015.

Valorisation du patrimoine : aide de **1 207 € à Saint-Lô Agglo** pour remettre en état des panneaux d'interprétation, une aide de **303 € à la Maison des Marais** à Marchésieux pour un pupitre et une aide de **1 085 €** à la commune d'**Appeville** pour installer une table de lecture du paysage.